

LES PREMIERS PAS DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER AU QUÉBEC

Vers une régularisation de la marche des coupes

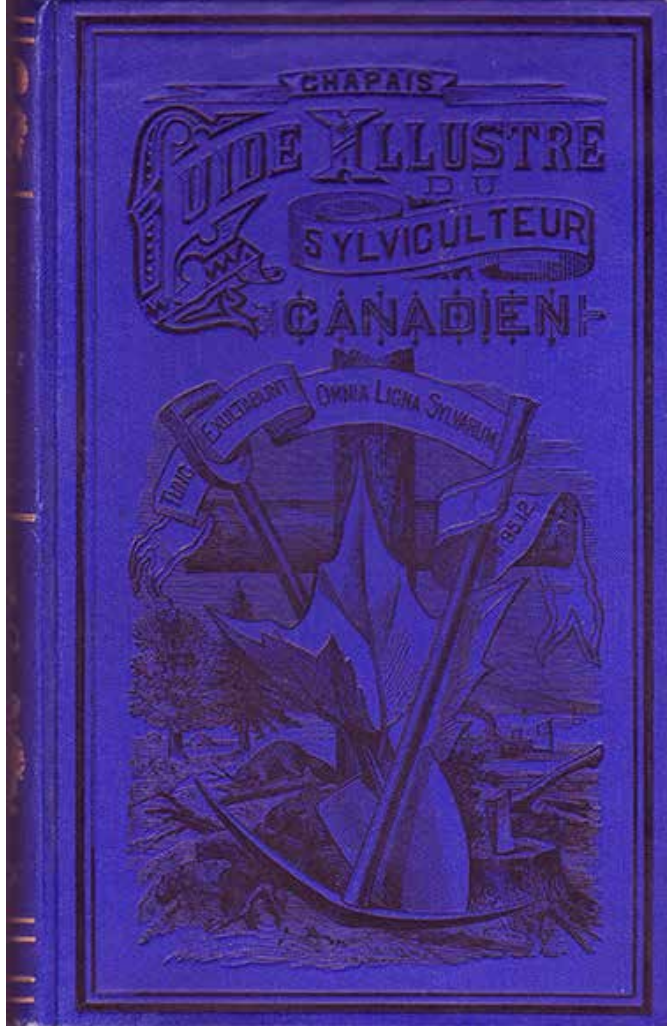
Par Maude Flamand-Hubert

Au Québec, l'histoire de l'aménagement forestier nous ramène au XIX^e siècle, alors qu'il émerge dans le sillon des avancées de la sylviculture moderne en Europe et des débuts du mouvement conservationniste américain. C'est ensuite à travers la création du département des Terres et Forêts (1905) et du Service forestier (1909) que s'est jouée l'adaptation de ces idées et de ces techniques à la réalité québécoise, marquée par l'essor de l'industrie des pâtes et papiers et un contexte bien particulier de colonisation. En 1922, une première loi visant à encadrer les coupes rases menées par les compagnies permet au gouvernement d'exiger la réalisation d'inventaires et de plans d'aménagement, mais la tension entre le besoin d'approvisionner une industrie qui nécessite de grandes quantités de matière ligneuse et les craintes de déforestation est loin d'être résolue.

Les commencements de l'aménagement forestier au Québec nous montrent bien que cette pratique ne relève pas seulement de la technique et de la science des arbres et des écosystèmes. Il est aussi intimement lié à l'évolution de notre conception des milieux forestiers et des attentes que nous nourrissons à l'égard des forêts. Il relève non seulement de l'environnement géophysique, mais également de l'environnement social dans lequel il se déploie. On peut considérer l'apparition de l'aménagement forestier comme une rencontre entre trois facteurs : l'intervention de l'homme dans les forêts pour répondre à ses besoins, les préoccupations pour les effets de la déforestation, et la prise en compte des attentes envers les forêts en relation avec les autres usages du territoire. Cette rencontre se joue dans le contexte d'émergence des sciences modernes, qui appellent à une exploitation rationnelle des forêts.

SYLVICULTURE ET CONSERVATION : les premières initiatives individuelles

L'être humain pratique la sylviculture depuis des millénaires. Malgré ses liens avec l'agriculture, la sylviculture a la particularité d'intervenir sur des êtres vivants – les arbres – dont la durée de vie et les cycles de récolte sont beaucoup plus longs. La superficie occupée par les forêts et la multiplicité des demandes à l'égard des milieux forestiers ajoutent aussi à la difficulté de cet environnement. On peut faire remonter à l'époque romaine les premiers textes qui font état de problèmes liés à l'épuisement des forêts et de traitements pour y remédier. Dès le Moyen Âge, des règles contrôlent la récolte des bois et définissent en espaces distincts les forêts en fonction d'usages prédéfinis. Le *Traité des bois et forêts*, publié par le Français H.L. Duhamel du Monceau (1700-782), est reconnu comme premier ouvrage proposant une démarche rationnelle et scientifique de gestion des forêts. Mais, c'est aux Allemands G.L. Hartig (1764-1837) et J.H. Cotta (1763-1844) que revient l'élaboration des premières méthodes modernes de sylviculture visant à restaurer les couverts forestiers par des plantations étalées dans le temps et l'espace en privilégiant certaines espèces particulièrement en demande. Ces idées et ces techniques ont ensuite voyagé à travers l'Europe avant de traverser l'Atlantique.



Guide illustré du sylviculteur canadien.

En Amérique, c'est dans la mouvance du conservationnisme que va s'organiser l'intervention sur les forêts. D'une part, on appréhende les pénuries de matière ligneuse, et l'on tente, d'autre part, de faire face aux problèmes générés par la déforestation comme l'érosion, l'exposition au vent ou l'assèchement des cours d'eau. Le mouvement conservationniste émerge tout d'abord aux États-Unis dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, pour se propager rapidement au Canada. Les grands enjeux sont canalisés autour de la protection des forêts contre le feu, les insectes et les maladies. Du côté des activités industrielles, on cherche des solutions au gaspillage de la matière ligneuse. La réduction du diamètre de coupe des arbres à maturité et le reboisement sont les questions à l'ordre du jour. Une répartition rationnelle des terres entre l'exploitation forestière et la colonisation agricole en fonction de leur qualité, ainsi que la création de réserves forestières, sont aussi revendiquées. Le mouvement conservationniste fait finalement pression afin que l'État prenne en charge la gestion des forêts. Le premier geste à poser consiste à mener des inventaires, afin de mieux connaître les ressources particulières à chacun des milieux forestiers.



Cours d'eau inhabitable.

Voici comment plusieurs cours d'eau sont rendus inhabitables pour les poissons et impraticables pour le flottage du bois—Amas de déchets en amont du moulin

Si ces problèmes sont partagés à l'échelle nord-américaine, des variantes contextuelles prenant racine dans la composition du milieu forestier autant que dans les dynamiques économiques, politiques et sociales, et modulent leur intégration dans les politiques publiques selon les pays et les provinces. Dans le Québec de la fin du XIX^e siècle, ces préoccupations s'ancrent dans le phénomène de

migration vers le nord de l'industrie papetière américaine, qui requière de forts volumes de bois. Considéré comme un moyen de pallier le ralentissement de l'industrie du bois d'œuvre occasionné par un épuisement de la ressource – grands pins surtout – et comme une occasion de tirer profit des vastes forêts d'épinettes noires qui couvrent le Bouclier canadien, le développement du secteur papetier suscite un enthousiasme sans précédent. À cette époque, l'exploitation forestière représente la principale source de revenus de l'État québécois, après les subsides fédéraux. Pour les partisans du mouvement de conservation, bien que les forêts du Québec semblent inépuisables, cette nouvelle forme d'exploitation doit cependant être entreprise sur des bases rationnelles, c'est-à-dire en mettant à profit les connaissances développées grâce à la sylviculture.

Du côté de la colonisation, le Québec a de particulier d'être peu urbanisé et industrialisé. À compter des années 1870, une vague d'émigration sans précédent vers les villes manufacturières des États-Unis frappe le Québec. Les terres agricoles dans la vallée du Saint-Laurent sont saturées et le secteur manufacturier n'est pas assez développé pour fournir du travail à tous les jeunes hommes qui ne trouvent pas de place sur la terre paternelle. Aussi, la frontière avec l'Ontario n'est pas encore tracée, alors que la province voisine est déjà très proactive dans l'utilisation de ses territoires nordiques. Au-delà de l'idéologie agriculturiste et catholique sur laquelle repose le mouvement de colonisation, celui-ci, à bien des égards, apparaît comme une nécessité géopolitique et démographique, basée sur des théories économiques qui considèrent le développement agricole comme le premier pas vers la formation du capital national.

Dès la fin du XIX^e siècle, certaines initiatives individuelles sont menées. C'est le cas de sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908), qui expérimente différentes plantations d'arbres sur son domaine seigneurial. Fait rare, il oblige également le maintien de parcelles boisées sur les terres qu'il concède à la colonisation et encourage les censitaires à reboiser les terres en friche. À compter de 1886, l'érosion menaçant le village, le reboisement des dunes d'Oka est entrepris à l'initiative des Sulpiciens d'Oka. Sur le plan théorique, Jean-Charles Chapais (1811-1885) publie en 1883 le *Guide Illustré du Sylviculteur Canadien*, peu de temps après la création de l'Association forestière de la Province de Québec, qui regroupe, comme il le dit « quelques hommes à idées larges » qui ont « pour programme de travailler à la conservation, à la réparation et à la création des forêts dans notre province ». Ces trois objectifs constituent autant de parties de son ouvrage, auxquelles s'ajoute un dernier chapitre traitant de « sujets spéciaux » se rattachant à la sylviculture, décrivant méthodiquement, illustrations à l'appui, les principaux arbres connus du Canada. Chapais définit la sylviculture comme la « culture des arbres réunis ensemble et formant la forêt ». Cette première définition vient préciser l'objet de la sylviculture à l'intérieur des sciences qui s'intéressent plus largement à l'arbre. Dans le « petit vocabulaire » à la fin de son ouvrage, on retrouve aussi l'expression « Art forestier » dont la définition est l'« Ensemble des principes qui président à la culture et à l'exploitation des arbres de la forêt. »

Ces premières réflexions et expérimentations sur l'aménagement forestier, même si le terme n'est pas encore utilisé, posent les bases de la mission d'adaptation à la réalité québécoise qui sera poursuivie au XX^e siècle par Gustave-Clodimir Piché (1880-1956), le premier chef du Service forestier employé par l'État québécois.

UN DÉPARTEMENT POUR LES FORÊTS (1905-1906)

En 1902, le gouvernement québécois met sur pied la *Commission de Colonisation de la Province de Québec*. Les objectifs à la base de cette commission sont d'identifier les meilleurs endroits pour établir les centres de colonisation, d'évaluer l'état des voies de communication, de mener une étude critique de la législation encadrant la cohabitation de l'industrie forestière et de la colonisation. Plus largement, elle vise à éliminer le sentimentalisme qui anime les débats opposant les exploitants forestiers aux colons et à mettre fin aux intrigues politiques et aux conflits entre l'intérêt public et les convoitises individuelles. En un mot, on souhaite établir les bases d'une exploitation rationnelle des ressources du territoire. Le rapport de la Commission, dans lequel on retrouve bien campé l'argumentaire conservateur, représente une étape importante sur la voie de l'aménagement forestier. C'est à son terme qu'on adopte officiellement le discours sur la complémentarité entre l'exploitation forestière et la colonisation – qu'on appellera plus tard le système agroforestier – et que l'on entreprend la classification et la séparation des terres entre le domaine du colon et celui du marchand de bois, comme on le dit à l'époque, réclamée à plusieurs reprises au cours des quarante dernières années.

La Commission de Colonisation est suivie de peu par la création du département des Terres et Forêts, afin de porter à la « question forestière » toute l'attention qu'elle mérite. Dès son entrée en fonction comme chef du Service forestier, Piché évoque la nécessité de mettre sur pied un programme d'aménagement forestier. Mais cette mise en marche de l'aménagement forestier est confrontée à l'immensité du territoire et à la méconnaissance de ses caractéristiques. Avant même de penser à aménager la forêt, il faut prendre le temps de la connaître.

Piché entreprend de mettre un certain ordre dans la compréhension du territoire forestier, en élaborant une typologie des forêts en fonction du type de propriétaire, soit :

1. Terres à bois des fermiers ;
2. Concessions forestières ;
3. Forêts vierges, propriété exclusive de l'État.

Dans ses premiers rapports annuels, il se concentre à dresser un portrait de la situation, à décortiquer le système organisationnel et opérationnel des activités de coupe, depuis l'approvisionnement des camps aux méthodes d'abattage et de mesurage. Piché identifie plusieurs pratiques réprimandables : coupes trop hautes de la souche, mauvaise sélection des tiges, absence d'inventaires... Il se désole de voir les bois durs abandonnés sur les chantiers. L'uniformisation des récoltes, centrées sur l'épinette, lui fait craindre une reproduction inadéquate de la forêt, marquée par une surabondance de sapinages. Avec son collègue Avila Bédard, de nombreux documents techniques sont réalisés, touchant des thèmes diversifiés comme la croissance des forêts d'épinettes ou la préservation du bardeau. Préoccupé par le reboisement, Piché met sur pied un programme de pépinière.

Pour Piché, il est essentiel de considérer la question forestière dans son ensemble et dans ses interactions avec les autres usages du territoire. Le passage aux pâtes et papiers entraîne une transformation dans la structuration de l'espace. Durant tout le XIX^e siècle, le sciage avait disséminé sur le territoire de petits moulins qui alimentaient l'économie locale et participaient à structurer l'organisation des paroisses de colonisation. L'industrie papetière, dont les installations sont plus lourdes, concentre à l'embouchure des principaux affluents du Saint-Laurent de grosses installations et contribuent à l'urbanisation des régions. Ce sont maintenant les chantiers de coupe qui sont devenus les principaux alliés de la colonisation, partageant l'éloignement et la dispersion sur le territoire. L'ouverture de l'Abitibi à la colonisation au début des années 1910 se présente comme une occasion pour le département des Terres et Forêts de précéder les colons et les compagnies, et de coordonner leur établissement avec la construction des routes, de planifier l'organisation du noyau de la colonie, de prévoir des mesures pour la protection des forêts contre le feu.

Quant aux terrains incultes, identifiés et réservés à l'exploitation forestière, il devient possible de les inventorier et de les aménager, une fois que leur vocation forestière est assurée.

UNE LOI POUR L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS (1922)

Durant les premières années, la séparation des terres mobilise une grande partie des ressources du département des Terres et Forêts. Au tournant des années 1920, le plus gros du travail étant effectué, plusieurs tâches reliées à l'inspection des lots de colonisation sont transférées au Ministère de la Colonisation, permettant au département des Terres et Forêts de se concentrer sur son objet principal : les forêts. En 1918, Piché se montre confiant de parvenir sous peu à « l'organisation systématique, [...] la préparation d'un programme de coupes, tracé non pas six mois, non pas un an à l'avance, mais plusieurs années, [...] nous aurons bientôt des plans d'exploitation et peu après des plans d'aménagement ». En 1922, une première loi est adoptée comportant des exigences en matière d'aménagement et d'inventaire. Auparavant, la seule obligation qu'avaient les concessionnaires était de fournir un rapport détaillant les espèces de bois et les quantités prélevées de façon à ce que l'État puisse percevoir les droits de coupe.

Dans la foulée, Piché introduit la notion de « possibilité », qu'il désire voir appliquer éventuellement à l'ensemble des opérations forestières de la province, de façon à « couper chaque année sans diminuer le volume de la forêt », et à cheminer vers une « coupe soutenue et régulière et, d'autre part, vers un enrichissement progressif de nos ressources forestières ».

Ceci ne constitue qu'un premier pas dans la bonne direction, mais c'est un fameux pas dont il faut louer le gouvernement, car cette mesure aura certainement pour effet de régulariser la marche des coupes, et de forcer les concessionnaires à limiter le chiffre de leurs exploitations [sic] non plus aux besoins de leurs usines, mais de la capacité productrice des forêts qu'ils détiennent.

PETIT DU BOURG & Co. Éditeurs
 110, rue St-Jacques, Montréal
 CLAIR — MOINS FROID

LA PRESSE

La Presse est publiée tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés.
 Le prix de la copie est de 10 centimes.
 Le prix de l'abonnement est de 3 dollars par an.
 Les annonces sont reçues au bureau de la Presse.

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU CANADA TOUT ENTIER
 ÉDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, SAMEDI 8 JANVIER 1923 — PREMIERE SECTION — FEUILLE CINQUANTIÈME

La Pépinière de Berthierville



*Un des directeurs
 membres actifs du conseil d'administration*



*M. G. Gauthier
 directeur de la pépinière*



*M. J. Gauthier
 directeur de la pépinière*



*Un des directeurs
 membres actifs du conseil d'administration*

Un établissement qui rend
 d'immenses services à l'arboriculture, surtout aux vergers,
 et qui est une grande source
 d'alimentation pour le reboisement
 de nos forêts. — Bref
 historique de l'institution son
 but et les travaux qu'elle accomplit.



*Travaux effectués au terrain
 de la pépinière de Berthierville*



*Un des directeurs
 membres actifs du conseil d'administration*



Quartier des ateliers de la pépinière de Berthierville



*Le bâtiment des
 ateliers de la pépinière*



*Un des directeurs
 membres actifs du conseil d'administration*



Une vue de la pépinière après le déneigement



Une vue de la pépinière après le déneigement

Après les années
 de sécheresse, les
 vergers ont besoin
 d'être reboisés.
 La pépinière de
 Berthierville a
 pour but de
 fournir aux
 agriculteurs les
 arbres nécessaires
 à la culture de
 leurs vergers.
 Elle a été créée
 par un groupe
 de cultivateurs
 de la région.
 Elle a pour
 objet de fournir
 aux agriculteurs
 les arbres
 nécessaires à
 la culture de
 leurs vergers.
 Elle a été créée
 par un groupe
 de cultivateurs
 de la région.
 Elle a pour
 objet de fournir
 aux agriculteurs
 les arbres
 nécessaires à
 la culture de
 leurs vergers.

Mais l'aménagement forestier est loin d'être une pratique généralisée. Il est en fait introduit par le truchement de l'exception. Fort de ses quinze années d'expérience, Piché considère au tournant des années 1920 que « l'exploitation par jardinage », observée et apprise à l'étranger, n'est pas le système le mieux adapté aux vastes forêts du Québec. L'obligation pour les compagnies de fournir de plans d'aménagement et des inventaires est associée à l'obtention de permis spéciaux pour encadrer les coupes rases. Celles-ci sont même encouragées pour la récupération massive de bois à la suite de chablis, d'incendie, d'épidémies d'insectes ou de maladies. Le plan d'aménagement doit alors contenir la production annuelle d'un plan d'exploitation, la délimitation des périmètres de coupe, le mode de disposition des déchets, le contrôle des coupes et des méthodes d'exploitation.

Certaines compagnies, qui souhaitent obtenir des garanties à long terme, entreprennent des inventaires et des travaux de reboisement sur leurs concessions. Cependant, ces initiatives restent marginales, et Piché doit rappeler fréquemment que pour parvenir à une véritable planification globale, c'est l'État, en tant que propriétaire du fonds, qui devrait prendre en charge les travaux d'inventaire. Tout en mentionnant qu'il n'a pas encore les moyens de s'en occuper, Piché réitère aussi régulièrement l'importance d'intégrer éventuellement aux inventaires les forêts appartenant au domaine privé.

LA FORÊT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce survol de l'émergence de l'aménagement forestier au Québec nous montre comment cette pratique a été influencée par un ensemble de considérations scientifiques, politiques, économiques et sociales. Au Québec, c'est tout d'abord dans le contexte de la négociation entre l'essor de l'industrie des pâtes et papiers, centrée sur le prélèvement des forêts d'épinette noire du Bouclier canadien, et la colonisation, que se sont dessinés les principes de l'aménagement forestier. Au-delà des guerres idéologiques qui alimentaient ce conflit, il s'agissait d'un enjeu stratégique revu par les conservationnistes à travers le prisme du problème de la déforestation. Au départ, la forêt occupant presque tout l'espace sous la responsabilité du

département des Terres et Forêt, l'aménagement forestier embrassait les différentes fonctions du territoire, incluant la construction des villages et des voies de communication. Une fois les terres classifiées et séparées entre le domaine agricole et forestier, l'aménagement forestier s'est concentré à calculer le rendement des forêts réservées à l'exploitation de façon à assurer l'approvisionnement des usines, surtout celles de l'industrie des pâtes et papiers. Cette tendance à la spécialisation — des espaces, des métiers, des sciences... — va se poursuivre au cours des décennies suivantes. Depuis les années 1990, le développement durable et les nouvelles préoccupations environnementales semblent avoir forcé à un retour du balancier et à une prise en considération de l'aménagement des forêts dans ses relations avec les autres fonctions du territoire.

Bibliographie et pistes de lecture

Bouthillier, Luc, *Le concept de rendement soutenu en foresterie dans un contexte nord-américain*, Thèse de doctorat, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval, 1991, 379 p.

Castonguay, Stéphane. « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 60, no. 1-2 (2006) : 61-93.

Gaboury, Marc. *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: Visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX^e siècle*. Université Laval, 1998.

Gillis, R. Peter et Thomas R. Roach. *Lost initiatives: Canada's forest industries, forest policy and forest conservation*. New York: Greenwood Press, 1986.

Girard, Michel F. *La forêt dénaturée: les discours sur la conservation de la forêt québécoise au tournant du XX^e siècle*. Université d'Ottawa, 1988.

Girard, Michel F. *L'écologisme retrouvé. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

Hays, Samuel P. *Conservation and the gospel of efficiency: the progressive conservation movement, 1890-1920*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 1999.

Légendes des images

Jean-Charles Chapais, *Guide illustré du Sylviculteur Canadien*, 1883.

Photo tirée de l'ouvrage *La Forêt*, Conférences par M. le professeur B. E. Farnow, LL. D., à l'École de Minéralogie de Kingston, Ont., 26-30 janvier 1903. Publié par le Départ. Des Terres et Forêts de la Province de Québec. Dussault & Proulx, Imprimeurs, Québec 1906, p. 81.

« La pépinière de Berthierville », *La Presse*, 8 janvier 1921, p. 1.